

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24290076900181	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Communauté d' Agglomération Concarneau
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie concarneau

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU REGIE (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 19

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 26

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 27

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 29

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 30

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 33

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 740 746,38	4 740 746,38
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 740 746,38	4 740 746,38

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 284 735,38	3 284 735,38
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 284 735,38	3 284 735,38
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 025 481,76	8 025 481,76

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 131 320,80	0,00	1 085 041,00	1 085 041,00	1 085 041,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	833 198,00	0,00	867 920,00	867 920,00	867 920,00
014	Atténuations de produits	650 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
65	Autres charges de gestion courante	12,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 614 530,80	0,00	2 908 961,00	2 908 961,00	2 908 961,00
66	Charges financières	162 000,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
67	Charges exceptionnelles	72 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 848 530,80	0,00	3 087 961,00	3 087 961,00	3 087 961,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	450 024,20		510 089,26	510 089,26	510 089,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 086 700,00		1 142 696,12	1 142 696,12	1 142 696,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 536 724,20		1 652 785,38	1 652 785,38	1 652 785,38
TOTAL		4 385 255,00	0,00	4 740 746,38	4 740 746,38	4 740 746,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 740 746,38
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 250 000,00	0,00	4 604 500,00	4 604 500,00	4 604 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 225,00	0,00	13 225,00	13 225,00	13 225,00
Total des recettes de gestion des services		4 266 225,00	0,00	4 617 725,00	4 617 725,00	4 617 725,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 266 225,00	0,00	4 617 725,00	4 617 725,00	4 617 725,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	119 030,00		123 021,38	123 021,38	123 021,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		119 030,00		123 021,38	123 021,38	123 021,38
TOTAL		4 385 255,00	0,00	4 740 746,38	4 740 746,38	4 740 746,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 740 746,38
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 529 764,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	259 400,00	0,00	91 583,00	91 583,00	91 583,00
21	Immobilisations corporelles	372 350,00	0,00	243 350,00	243 350,00	243 350,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 922 000,00	0,00	2 337 781,00	2 337 781,00	2 337 781,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 553 750,00	0,00	2 672 714,00	2 672 714,00	2 672 714,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	475 000,00	0,00	489 000,00	489 000,00	489 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	475 000,00	0,00	489 000,00	489 000,00	489 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 028 750,00	0,00	3 161 714,00	3 161 714,00	3 161 714,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	119 030,00		123 021,38	123 021,38	123 021,38
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	119 030,00		123 021,38	123 021,38	123 021,38
	TOTAL	3 147 780,00	0,00	3 284 735,38	3 284 735,38	3 284 735,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 284 735,38
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 611 055,80	0,00	1 631 950,00	1 631 950,00	1 631 950,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 611 055,80	0,00	1 631 950,00	1 631 950,00	1 631 950,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 611 055,80	0,00	1 631 950,00	1 631 950,00	1 631 950,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	450 024,20		510 089,26	510 089,26	510 089,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 086 700,00		1 142 696,12	1 142 696,12	1 142 696,12
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 536 724,20		1 652 785,38	1 652 785,38	1 652 785,38
	TOTAL	3 147 780,00	0,00	3 284 735,38	3 284 735,38	3 284 735,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 284 735,38
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT (8)**

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 085 041,00		1 085 041,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	867 920,00		867 920,00
014	Atténuations de produits	950 000,00		950 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00		6 000,00
66	Charges financières	129 000,00	0,00	129 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 142 696,12	1 142 696,12
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		510 089,26	510 089,26
	Dépenses d'exploitation – Total	3 087 961,00	1 652 785,38	4 740 746,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 740 746,38
---	---------------------

4 740 746,38

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	123 021,38	123 021,38
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	489 000,00	0,00	489 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	91 583,00	0,00	91 583,00
21	Immobilisations corporelles (6)	243 350,00	0,00	243 350,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 337 781,00	0,00	2 337 781,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 161 714,00	123 021,38	3 284 735,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 284 735,38
---	---------------------

3 284 735,38

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 604 500,00		4 604 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 225,00		13 225,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	123 021,38	123 021,38
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 617 725,00	123 021,38	4 740 746,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 740 746,38
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 631 950,00	0,00	1 631 950,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 142 696,12	1 142 696,12
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		510 089,26	510 089,26
Recettes d'investissement – Total		1 631 950,00	1 652 785,38	3 284 735,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 284 735,38
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 131 320,80	1 085 041,00	1 085 041,00
605	Achats d'eau	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	203 350,00	223 200,00	223 200,00
6062	Produits de traitement	157 000,00	163 200,00	163 200,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	160 750,00	154 680,00	154 680,00
6064	Fournitures administratives	2 750,00	5 500,00	5 500,00
6066	Carburants	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6071	Compteurs	55 000,00	55 000,00	55 000,00
611	Sous-traitance générale	21 500,00	13 700,00	13 700,00
6135	Locations mobilières	41 500,00	47 500,00	47 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	18 600,00	24 101,00	24 101,00
61523	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	55 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	33 100,00	31 810,00	31 810,00
6161	Multirisques	10 000,00	14 000,00	14 000,00
618	Divers	30 156,80	36 500,00	36 500,00
6226	Honoraires	1 500,00	500,00	500,00
6228	Divers	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6231	Annonces et insertions	2 700,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	11 000,00	11 500,00	11 500,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	250,00	250,00
6244	Transports administratifs	0,00	250,00	250,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	20 600,00	20 600,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 200,00	1 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	3 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	33 000,00	33 000,00	33 000,00
6353	Impôts indirects	350,00	300,00	300,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	500,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	64,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	95 000,00	100 000,00	100 000,00
6378	Autres taxes et redevances	500,00	250,00	250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	833 198,00	867 920,00	867 920,00
6331	Versement de mobilité	2 749,00	2 790,00	2 790,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 250,00	2 330,00	2 330,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 582,00	8 235,00	8 235,00
6411	Salaires, appointements, commissions	527 247,00	513 190,00	513 190,00
6413	Primes et gratifications	52 491,00	87 595,00	87 595,00
6415	Supplément familial	6 416,00	6 735,00	6 735,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	86 569,00	90 575,00	90 575,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	138 061,00	132 720,00	132 720,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 583,00	430,00	430,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	690,00	690,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 000,00	4 050,00	4 050,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 250,00	18 580,00	18 580,00
014	Atténuations de produits (7)	650 000,00	950 000,00	950 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	650 000,00	950 000,00	950 000,00
65	Autres charges de gestion courante	12,00	6 000,00	6 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	3 000,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 614 530,80	2 908 961,00	2 908 961,00
66	Charges financières (b) (8)	162 000,00	129 000,00	129 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	142 000,00	129 000,00	129 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	72 000,00	50 000,00	50 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	25 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 000,00	40 000,00	40 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	2 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 848 530,80	3 087 961,00	3 087 961,00
023	Virement à la section d'investissement	450 024,20	510 089,26	510 089,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 086 700,00	1 142 696,12	1 142 696,12
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 086 700,00	1 142 696,12	1 142 696,12
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 536 724,20	1 652 785,38	1 652 785,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 536 724,20	1 652 785,38	1 652 785,38
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 385 255,00	4 740 746,38	4 740 746,38

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 740 746,38
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	3 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	3 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 250 000,00	4 604 500,00	4 604 500,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 600 000,00	3 675 000,00	3 675 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	550 000,00	550 000,00	550 000,00
704	Travaux	100 000,00	105 000,00	105 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	235 000,00	235 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	39 500,00	39 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 225,00	13 225,00	13 225,00
752	Revenus des immeubles	13 225,00	13 225,00	13 225,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 266 225,00	4 617 725,00	4 617 725,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 266 225,00	4 617 725,00	4 617 725,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	119 030,00	123 021,38	123 021,38
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	119 030,00	123 021,38	123 021,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		119 030,00	123 021,38	123 021,38
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 385 255,00	4 740 746,38	4 740 746,38

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 740 746,38
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	259 400,00	91 583,00	91 583,00
2031	Frais d'études	135 000,00	60 823,00	60 823,00
2033	Frais d'insertion	4 800,00	3 500,00	3 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	119 600,00	27 260,00	27 260,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	372 350,00	243 350,00	243 350,00
2138	Autres constructions	161 000,00	125 000,00	125 000,00
2154	Matériel industriel	185 550,00	110 300,00	110 300,00
2155	Outils industriels	5 300,00	7 300,00	7 300,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	750,00	750,00
2184	Mobilier	10 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 922 000,00	2 337 781,00	2 337 781,00
2312	Terrains	190 000,00	26 000,00	26 000,00
2313	Constructions	335 000,00	538 000,00	538 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 397 000,00	1 773 781,00	1 773 781,00
Total des dépenses d'équipement		2 553 750,00	2 672 714,00	2 672 714,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	475 000,00	489 000,00	489 000,00
1641	Emprunts en euros	475 000,00	489 000,00	489 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		475 000,00	489 000,00	489 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 028 750,00	3 161 714,00	3 161 714,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	119 030,00	123 021,38	123 021,38
	Reprises sur autofinancement antérieur	119 030,00	123 021,38	123 021,38
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	52 000,00	51 360,93	51 360,93
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	28 000,00	29 658,00	29 658,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	5 000,00	4 620,00	4 620,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	27 000,00	30 444,45	30 444,45
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	230,00	230,00	230,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	2 800,00	2 788,00	2 788,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 000,00	3 920,00	3 920,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		119 030,00	123 021,38	123 021,38
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 147 780,00	3 284 735,38	3 284 735,38

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 284 735,38
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 611 055,80	1 631 950,00	1 631 950,00
1641	Emprunts en euros	1 611 055,80	1 631 950,00	1 631 950,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 611 055,80	1 631 950,00	1 631 950,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 611 055,80	1 631 950,00	1 631 950,00
021	Virement de la section d'exploitation	450 024,20	510 089,26	510 089,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 086 700,00	1 142 696,12	1 142 696,12
28033	Frais d'insertion	2 250,00	810,00	810,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	22 500,00	33 019,74	33 019,74
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	10 000,00	4 037,74	4 037,74
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	1 800,00	239,00	239,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 750,00	15 088,35	15 088,35
28154	Matériel industriel	26 500,00	97 916,11	97 916,11
28155	Outillage industriel	0,00	599,50	599,50
281721	Terrains nus (mise à disposition)	10 500,00	9 520,00	9 520,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 000,00	693,00	693,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	279 000,00	268 432,00	268 432,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	660 000,00	631 432,50	631 432,50
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	17 000,00	13 808,85	13 808,85
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	1 500,00	1 324,04	1 324,04
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	12 000,00	8 879,20	8 879,20
281782	Matériel de transport (mad)	10 000,00	9 480,95	9 480,95
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	2 000,00	1 897,60	1 897,60
281784	Mobilier (mise à disposition)	400,00	398,00	398,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	2 700,00	2 601,00	2 601,00
28182	Matériel de transport	14 000,00	26 349,45	26 349,45
28183	Matériel de bureau et informatique	10 500,00	13 869,15	13 869,15
28184	Mobilier	1 300,00	2 123,24	2 123,24
28188	Autres	0,00	176,70	176,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 536 724,20	1 652 785,38	1 652 785,38
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 536 724,20	1 652 785,38	1 652 785,38
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 147 780,00	3 284 735,38	3 284 735,38

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 284 735,38
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des rés

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
CO9879#001	25/07/2011	245 799,75	0,00	751,23	0,00	245 799,75
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		245 799,75	0,00	751,23	0,00	245 799,75

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 896 231,26									
1641 Emprunts en euros (total)					5 606 945,76									
00002855692Z-EAU/ASS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/03/2014	01/01/2018	13/03/2018	243 750,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,750	EUR	T	C	O	A-1
00240649158	CREDIT AGRICOLE	19/02/2008	15/11/2008	15/02/2018	825 833,36	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,630	EUR	T	P	O	A-1
06002412844-Eau	CREDIT AGRICOLE	06/12/2001	01/01/2018	01/02/2018	40 154,83	V	(Moyenne Euribor 12M)-Floor -0 sur Moyenne Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
0715663277401	Credit Mutuel de Bretagne	21/10/2013	01/01/2018	30/01/2018	191 746,01	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,360	EUR	T	P	O	A-1
0715663277403	Credit Mutuel de Bretagne	01/12/2014	01/01/2018	30/01/2018	172 900,00	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,910	EUR	T	C	O	A-1
0715663277404	Credit Mutuel de Bretagne	11/05/2013	01/01/2018	30/01/2018	56 508,14	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,600	EUR	T	P	O	A-1
1000004947	CREDIT AGRICOLE	15/12/2012	15/11/2012	15/02/2018	300 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,550	EUR	T	C	O	A-1
10000063271	CREDIT AGRICOLE	08/10/2013	24/10/2013	15/01/2018	191 954,01	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,420	EUR	T	P	O	A-1
10000096179	CREDIT AGRICOLE	31/03/2014	14/04/2014	15/01/2018	412 500,00	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,520	EUR	T	C	O	A-1
132030	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/08/1995	01/01/2018	30/09/2018	14 186,53	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
17070/005/001	SOCIETE GENERALE	01/01/2018	01/01/2018	27/04/2018	1 151 349,28	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	4,010	EUR	A	P	O	A-1
2004/02	CREDIT AGRICOLE	26/04/2004	01/01/2018	01/03/2018	373 030,07	V	(Moyenne de Euribor 3M)-Floor -0.09 sur Moyenne de Euribor 3M) + 0.09	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2006/01-Consolidation-Eau	SOCIETE GENERALE	26/03/2008	01/01/2018	26/03/2018	392 644,40	F	Taux fixe à 3.785 %	3,780	3,910	EUR	A	P	O	A-1	
2253067	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018	01/01/2018	06/03/2018	243 750,00	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,880	EUR	T	C	O	A-1	
MIN519295EUR	DEXIA CL	12/04/2006	01/01/2018	02/01/2018	857 639,13	V	(Euribor 6M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 6M	0,030	0,030	EUR	A	P	O	A-1	
MON520395EUR001 Ex MON519993EUR001	BANQUE POSTALE	23/11/2017	01/01/2018	01/04/2018	139 000,00	F	Taux fixe à 1.28 %	1,280	1,290	EUR	T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					289 285,50										
CO9879#001	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	25/07/2011	01/01/2018	15/06/2018	289 285,50	V	Euribor 3M + 0.85	0,520	0,530	EUR	X	X	O	A-1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					5 896 231,26										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 029-242900769-20210325-BUDGETS2021_MQ-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 528 908,37					488 559,63	128 412,03	0,00	16 269,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 283 108,62					472 722,13	127 660,80	0,00	16 236,63
00002855692Z-EAU/ASS	N	0,00	A-1	198 750,00	13,20	F	Taux fixe à 3.7 %	3,750	15 000,00	7 145,63	0,00	321,05
00240649158	N	0,00	A-1	750 137,09	17,87	F	Taux fixe à 4.55 %	4,630	27 602,88	33 664,70	0,00	4 109,42
06002412844-Eau	N	0,00	A-1	10 556,75	0,83	V	(Moyenne Euribor 12M)-Floor -0 sur Moyenne Euribor 12M	0,000	10 556,75	0,00	0,00	0,00
0715663277401	N	0,00	A-1	100 623,95	2,83	F	Taux fixe à 3.32 %	3,360	32 438,61	2 939,64	0,00	377,29
0715663277403	N	0,00	A-1	98 800,00	3,83	F	Taux fixe à 1.9 %	1,910	24 700,00	1 701,22	0,00	234,65
0715663277404	N	0,00	A-1	42 441,32	7,33	F	Taux fixe à 3.55 %	3,600	5 030,29	1 440,19	0,00	221,35
10000004947	N	0,00	A-1	240 000,00	11,87	F	Taux fixe à 4.47 %	4,550	20 000,00	10 392,76	0,00	1 229,25
10000063271	N	0,00	A-1	100 818,50	2,79	F	Taux fixe à 3.38 %	3,420	32 481,59	2 998,85	0,00	481,21
10000096179	N	0,00	A-1	337 500,00	13,29	F	Taux fixe à 3.47 %	3,520	25 000,00	11 385,94	0,00	2 259,12
132030	N	0,00	A-1	10 679,62	8,75	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	1 174,82	26,70	0,00	5,94
17070/005/001	N	0,00	A-1	954 388,99	8,32	F	Taux fixe à 3.89 %	4,010	76 427,20	35 576,58	0,00	6 032,41

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
2004/02	N	0,00	A-1	207 305,54	3,42	V	(Moyenne de Euribor 3M-Floor -0.09 sur Moyenne de Euribor 3M) + 0.09	0,000	57 652,05	0,00	0,00	0,00
2006/01-Consolidation-Eau	N	0,00	A-1	316 066,24	7,24	F	Taux fixe à 3.785 %	3,910	29 714,90	11 270,13	0,00	150,53
2253067	N	0,00	A-1	168 750,00	6,68	F	Taux fixe à 4.72 %	4,880	25 000,00	7 625,75	0,00	471,18
MIN519295EUR	N	0,00	A-1	632 773,99	6,00	V	(Euribor 6M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 6M	0,030	80 676,36	84,18	0,00	13,34
MON520395EUR001 Ex MON519993EUR001	N	0,00	A-1	113 516,63	12,00	F	Taux fixe à 1.28 %	1,290	9 266,68	1 408,53	0,00	329,89
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		245 799,75					15 837,50	751,23	0,00	32,46
CO9879#001	N	0,00	A-1	245 799,75	11,46	V	Euribor 3M + 0.85	0,310	15 837,50	751,23	0,00	32,46
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 528 908,37					488 559,63	128 412,03	0,00	16 269,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

marge exprimée en point de pourcentage)

ID : 029-242900769-20210325-BUDGETS2021_MQ-BF

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 528 908,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	5	24/09/2020
L	FRAIS D ETUDES ET DE RECHERCHES	5	24/09/2020
L	ANNONCES ET INSERTIONS	2	24/09/2020
L	SUBVENTIONS	10	24/09/2020
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	24/09/2020
L	MOBILIER	10	24/09/2020
L	ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS (POIDS LOURDS, TRACTEURS)	8	24/09/2020
L	VEHICULES LEGERS	5	24/09/2020
L	BATIMENTS DURABLES	30	24/09/2020
L	BATIMENTS LEGERS, ABRIS	15	24/09/2020
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS, INSTALLATIONS, PLANTATIONS	15	24/09/2020
L	OUVRAGES DE GENIE CIVIL POUR LE CAPTAGE, TRANSPORT OU TRAITEMENT DE EAU POTABLE	70	24/09/2020
L	INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L EAU	30	24/09/2020
L	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI	30	24/09/2020
L	POMPES, APPAREILS ELECTROMECHANIQUES, INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE	10	24/09/2020
L	ORGANES DE REGULATION	6	24/09/2020
L	APPAREILS DE LABORATOIRES, MATERIEL DE BUREAU (SAUF INFORMATIQUE), OUTILLAGES	10	24/09/2020
L	RESEAUX D ADDUCTION DE L EAU	60	24/09/2020
L	RESEAUX D ASSAINISSEMENT	60	24/09/2020

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
			GUINEE CORNOUAILLE	Association	1 753,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Adjt adm	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1CI	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	26,80	0,00	26,80
Adjt tech	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Adjt tech Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Adjt tech Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	4,80	0,00	4,80
Agent maitrise	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Agent maitrise Pal	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	30,80	1,00	31,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT

(%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C		354	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjt tech	C		350	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2021

Présenté par (1) le Président,

A Concarneau le 25/03/2021

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Concarneau, le 25/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BACCON Alain	
BANIEL Pierre	
BAQUE Maguy	
BELLEC Olivier	
BESOMBES François	
BIGOT Marc	
BRAESCU ANDRIEU Morgane	
BUCHMULLER Franck	
CAPITAINE Monique	
CARDUNER Didier	
CARON Fabien	
COCHENNEC Claude	
COTTEN Michel	
DAUTEL Christian	
DERVOUT Dominique	
DOUX BETHUIS Sonia	
DUPUY Julie	
EPARVIER Marie-Hélène	
ESVANT Catherine	
FICHOU André	
FRANCOIS Brigitte	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

GOURLAOUEN Yveline	
GUILLOU Valérie	
HEMON Patrick-Marie	
JAMET Marie-Thérèse	
JANVIER Elisabeth	
LE BARON René	
LE BON Thomas	
LE BRAS Anthony	
LE BRETON Marie-Pierre	
LE CORRE Thierry	
LE GAILLARD Quentin	
LE GUERN Annie	
LE MOAL Karen	
LE NEVE Evelyne	
LOUSSOUARN Michel	
MALLEJACQ Eric	
MAO Denis	
MARREC Sonia	
MARTIN Annick	
MARTIN Gérard	
PAGNARD Guy	
PELIZZA Alain	
RANNOU Jacques	
RENAULT Nathalie	
ROBIN Fabrice	
SELLIN Yannick	
VOISIN Valérie	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.